

Paris, le 1 décembre 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

## Simplifier la PAC, mais pas au détriment de son ambition et de son caractère commun

Pour les Régions françaises, la proposition de la Commission européenne sur l'avenir de la Politique agricole commune ne doit pas remettre en cause l'ambition budgétaire et la gestion partagée de cette politique au niveau communautaire.

La PAC, tout comme la politique de cohésion, doyennes des politiques européennes, cimentes historiques de l'Union, doivent bénéficier de la même priorité budgétaire. **Tous les territoires de l'UE doivent aussi rester éligibles à ces deux politiques.**

Dans une UE à 27 Etats-membres, les Régions françaises partagent pleinement la volonté de la Commission Européenne d'adapter la PAC **aux besoins et aux spécificités des territoires** et d'une **réelle simplification dans sa mise en œuvre. Ces deux sujets sont essentiels** à traiter si l'on veut assurer la pérennité de cette politique. En tant qu'autorités de gestion du 2<sup>e</sup> pilier de la PAC, les Régions françaises sont d'ailleurs prêtes et légitimes pour faire des propositions dans ce sens.

### **Néanmoins, les Régions resteront vigilantes :**

- à ce que le **débat sur le principe de subsidiarité de la PAC ne soit pas sacrifié** sur l'autel budgétaire ;
- à ce que **la simplification de la mise en œuvre de la PAC** ne se résume pas en une « copie nationale » à rendre par les Etats-membres. Elle doit consister plutôt en une **remise en question profonde et réciproque des principes de la gestion partagée, mais aussi du contrôle et suivi** des fonds européens.

*« Je me sens personnellement viscéralement européen et j'ai un profond respect et un très grand attachement à la qualité du dialogue avec la Commission européenne. Pour avoir accueilli ses représentants à plusieurs reprises dans ma Région, je sais que nous, Régions, trouverons les voies du dialogue pour aller vers une PAC et en particulier un 2<sup>e</sup> pilier plus simple d'accès, plus efficace et plus adapté aux besoins de nos agriculteurs tout en réaffirmant le caractère commun de la PAC »,* souligne **Hervé Morin**, Président de Régions de France et de la Région Normandie.

**Contact presse : Alexandrine Salvi [Alexandrine.SALVI@normandie.fr](mailto:Alexandrine.SALVI@normandie.fr)**